

## Édito du Président



**Faire entendre notre voix...** parce que nous avons notre mot à dire concernant notre avenir. Nous ne devons pas subir la réforme territoriale, les recompositions de territoire... le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui a été arrêté par le Préfet rabat les cartes, modifie les bassins de vie et, l'équilibre des territoires. Nous devons trouver notre place au sein de ce nouveau paysage. Pour ce faire, nous développons et confortons les coopérations avec les Communauté de Communes avoisinantes et le Grand Nancy réunis au sein du SCOT Sud 54 et au Nord dans le Val de Lorraine. Cette dynamique nous permettra de porter à l'unisson un développement cohérent respectant les politiques publiques que nous mettons en œuvre sur le Bassin de Pompey comme dans les domaines de l'économie, de l'habitat ou encore des transports en commun.

**Faire entendre notre voix** au sein de la Région Grand Est afin que des projets structurants pour le Bassin de Pompey soient pris en compte et avancent. Pour que des décisions impactant nos habitants ne soient pas prises sans que nous ayons été consultés au préalable, comme nous l'avons vu dernièrement avec les nouveaux cadencements TER.

**Nous pouvons faire entendre notre voix** car nous avons des atouts à jouer dans de nombreux domaines ; En 5 ans alors que la crise économique frappait, notre territoire s'est illustré du fait de son dynamisme économique qui a permis la création de 580 nouveaux emplois et l'installation des 200 nouvelles familles. Ce dynamisme et je n'aurais de cesse de le saluer, nous le devons aux entreprises innovantes, à l'équilibre économique entre les secteurs d'activités, entre industrie, PME, commerce et artisanat. Ce dynamisme nous y contribuons à travers notre projet de territoire, avec un niveau et une qualité de service adaptés aux besoins de l'ensemble de nos publics, pour nos habitants, nos entreprises et leurs salariés.

**Nous devons être les porte-paroles** des richesses humaines, historiques, patrimoniales, et naturelles qui font notre spécificité, qui sont l'essence même de notre identité : celle du Bassin de Pompey.

**Laurent TROGRILIC**  
Président de la Communauté de Communes

## Sommaire

<b>À la une</b>	<b>1</b>
Penser global-manger local	
<b>Politique de la ville</b>	<b>2</b>
Signature du contrat de ville intercommunal 2015-2020 du Bassin de Pompey	
<b>Institution</b>	<b>2</b>
Naissance du PETR du Val de Lorraine	
<b>Environnement</b>	<b>3</b>
Première chaufferie bois du Bassin de Pompey	
<b>Insertion</b>	<b>3</b>
Ensemble pour l'emploi	
<b>Tourisme</b>	<b>3</b>
Des aides pour créer un hébergement touristique	
<b>Transport</b>	<b>4</b>
Le réseau Le SIT s'adapte au cadencement TER Lorraine 2016	
<b>Cœur Habitat</b>	<b>4</b>
Programme d'amélioration de l'habitat	
<b>Piscine</b>	<b>4</b>
Lutter contre l'aquaphobie : apprivoiser l'eau	



## À la une Penser global-manger local



**Boulevard de Finlande à Custines, au cœur du Parc Eiffel Energie une immense grue se dresse, alors que se dessinent des murs de béton décorés de carottes et navets. Ce chantier est celui de la nouvelle cuisine centrale intercommunale qui ouvrira ses portes en 2017 pour fournir en repas les cantines scolaires, les maisons de retraite et les crèches. Les matières premières seront issues pour partie des filières agricoles de proximité et bio.**

**Un investissement de plus de 4 000 000 euros HT au service de la nutrition et de la santé.**



**Une nouvelle cuisine centrale au cœur du projet de territoire du Bassin de Pompey.**

Ce seront au total 2 500 repas qui sortiront de cette cuisine centrale avec une extension possible de la production pour alimenter également les territoires voisins. Un service de repas livrés à domicile sera également mis en place. Un

concours d'architectes a permis la sélection du cabinet AEA Architectes comme maître d'œuvre.

**Favoriser l'adoption de comportements alimentaires favorables à la santé des habitants.**

Le Bassin de Pompey souhaite améliorer les repas avec des produits locaux frais et/ou bio locaux afin de sensibiliser toutes les générations aux qualités gustatives des produits. La création d'une cuisine centrale s'inscrit de fait dans le cadre du Contrat Local de santé signé entre le Bassin de Pompey et l'Agence Régionale de Santé (ARS). C'est dans cet esprit également que l'opération prévoit la création d'un atelier pédagogique destiné à recevoir des groupes d'une vingtaine de personnes (essentiellement des scolaires) pour l'apprentissage de

la cuisine, la découverte de saveurs ou même la dégustation de plats spécifiques.

**Un levier de dynamisation économique.**

L'introduction de produits issus de filières courtes peut également être un levier de dynamisation de l'économie du territoire avec la remise en culture de certains produits, le développement d'exploitations existantes et aussi la réimplantation de maraîchage sur le Bassin ou à proximité. Pour mettre en place cette filière courte, le Bassin de Pompey a mandaté la Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle pour l'accompagner. Ce projet s'inscrit également dans le champ de l'économie sociale et solidaire. La création d'un chantier d'insertion dans ce domaine est à l'étude et pourrait employer à terme une quinzaine de personnes.



## Un chantier éco-durable

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, inclut dans le cahier des charges de ses marchés publics une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique, permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles. Une charte environnementale est éga-

lement définie pour la gestion des chantiers de construction notamment la réduction des déchets, leur valorisation et le contrôle du tri sélectif.

Dans le cadre de la construction de la cuisine centrale, le Bassin de Pompey a souhaité avec les entreprises cumuler les heures d'insertion pour la gestion et le contrôle du tri et de la valorisation des déchets. Ainsi une convention a été

signée entre les entreprises pour l'emploi d'un agent de tri sur 10 mois de chantier, soit 100 heures cumulées.



## Économie

**Mathieu KLEIN, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et Laurent TROGRIC, président du Bassin de Pompey ont procédé le 25 mars dernier à la signature de la convention et au lancement officiel du Très Haut Débit sur le Parc Eiffel Energie.**



## Eiffel Energie – territoire économique connecté

Le Bassin de Pompey gère et promeut plusieurs zones d'activités composées de 300 entreprises et de 4 000 salariés. Il a souhaité accompagner l'innovation et accroître le débit numérique, par des infrastructures adaptées permettant d'amener la fibre optique dans chaque entreprise. Ce déploiement a été rendu possible grâce au partenariat avec le Département de Meurthe-et-Moselle pour utiliser le réseau départemental Haut Débit-Très Haut Débit Proximité.

Eiffel Energie a été identifié comme zone économique prioritaire dans le schéma départemental d'aménagement numérique des territoires.

Ce sont aujourd'hui 34 km de fibre optique qui ont été déployés pour le raccordement de 300 entreprises. Le

coût total de cet aménagement sur le Bassin de Pompey représente 1,4 millions d'euros d'investissements financés par le Bassin de Pompey et par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

Cybersécurité, stockage des données, objets connectés, synchronisation des fichiers, geo-management, télétravail, impression 3D, réseaux sociaux, mobilité... Le numérique est aujourd'hui partout, il le sera demain plus encore. Pour l'entreprise il est synonyme de gain de temps et d'argent, il constitue en ce sens un véritable enjeu économique pour se positionner et s'adapter à un environnement de plus en plus concurrentiel. Grâce à ces investissements, portés par les collectivités, les entreprises peuvent aujourd'hui accéder

à des offres fibres compétitives, jusqu'à deux fois moins chères, selon les opérateurs, à celles constatées sur le marché.

Une deuxième phase permettra de connecter l'ensemble des établissements publics et des administrations des 13 communes.



## Politique de la ville

### Signature du contrat de ville intercommunal 2015-2020 du Bassin de Pompey

**La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a porté réforme de la politique de la ville en redéfinissant à la fois la géographie d'intervention de la politique de la ville et le cadre du contrat de ville**

Philippe MAHÉ, préfet de Meurthe-et-Moselle, Laurent TROGRIC, président de la communauté de communes du Bassin de Pompey, Claude Hartmann, Maire de Champigneulle et Jean François Grandbastien, Maire de Frouard ont signé aux côtés de l'ensemble des partenaires (Conseil Départemental; Conseil Régional; CAF; Agence Régionale de Santé Lorraine (ARS); Caisse des dépôts de Lorraine; MMH; Batigère; Nouveau Logis de l'Est) le contrat de ville intercommunal 2015-2020 du Bassin de Pompey le

mardi 22 décembre 2015 à 14h15 au siège de la communauté de communes du Bassin de Pompey.

La communauté de communes du Bassin de Pompey est la cinquième collectivité du département à signer un contrat de ville 2015-2020. Il s'agit d'un contrat de ville intercommunal (le second sur le département)

pour les quartiers prioritaires Les Mouettes à CHAMPIGNEULLES et La Penotte à FROUARD, nouveaux entrants dans la liste des quartiers prioritaires arrêtée au niveau national le 17 juin 2014 qui bénéficieront pour la première fois des crédits liés à la politique de la ville.



### La politique de la ville en actions :

Dans le cadre de la réforme de la politique de la Ville, deux quartiers ont été pour la première fois identifiés sur le Bassin de Pompey en fonction de critère de densité de population et de revenus : le quartier des Mouettes à Champigneulle (1100 habitants) et le quartier de la Penotte à Frouard (1150 habitants).

Le fait d'être identifiés en « quartier prioritaire » permet de bénéficier de financement de l'Etat pour mettre en œuvre de nouveaux projets ou d'accompagner plus fortement les démarches déjà engagées. Dans le cadre de la première année de mise

en œuvre du Contrat de Ville du Bassin de Pompey, l'Etat a affecté une enveloppe au titre de l'appel à projet 2015 à hauteur de 85 000 euros.

Différentes associations du territoire ont pu répondre à ce premier appel à projet sur différentes thématiques : qualité de vie au quotidien, emploi, formation, création d'entreprise, mobilité, aide à la parentalité, citoyenneté... A titre d'exemple, des ateliers illettrisme et des actions de soutien à la parentalité ont été mis en place, ainsi que des ateliers artistiques ou

encore des chantiers éducatifs à destination des 16-25 ans issus des quartiers prioritaires.

Pour réussir, la politique de la ville doit se faire avec les habitants. A cette fin des comités citoyens ont été créés dans chaque quartier politique de la ville. Leur objectif est de favoriser la prise de parole, garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage du contrat de ville, créer un espace de propositions et d'initiative à partir des besoins des habitants, mais aussi assurer reconstruire un lien trop souvent distendu entre les habitants et les institutions.

## Institution

**Val de Lorraine**  
Pôle d'équilibre territorial et rural

### Naissance du PETR du Val de Lorraine

**Le préfet de Meurthe-et-Moselle a officialisé en décembre dernier la création du PETR du Val de Lorraine qui vient se substituer au Pays du Val de Lorraine. Ce Pôle d'Equilibre Territorial et Rural est un syndicat mixte qui regroupe les communautés de communes du Bassin de Pompey, du Bassin de Pont-à-Mousson et du Chardon Lorrain.**

#### La création du pôle d'équilibre territorial

Au cœur de l'espace central, et du sillon lorrain, le PETR du val de Lorraine se veut un véritable trait d'union entre les deux métropoles de Nancy et Metz. Territoire à forts enjeux d'attractivité, carrefour d'échanges qui concentre les grandes infrastructures, autoroutière, ferroviaire et fluviale. Afin d'accompagner son développement et être entendu au sein de la Grande Région et faire aboutir ces projets essentiels au développement du Val de Lorraine ; le PETR va se doter d'une organisation et d'un Projet de Territoire, permettant de mettre en convergence les politiques publiques portées par les communautés de communes et de mutualiser leur ingénierie...

#### Composé de trois EPCI :

**Le Bassin de Pompey**, 41.048 habitants, 13 communes, superficie : 148 km<sup>2</sup>

**Le Bassin de Pont-à-Mousson**, 41.079 habitants, 31 communes, superficie : 266 km<sup>2</sup> (154 habitants/km<sup>2</sup>),

**Le Chardon Lorrain**, 10.517 habitants, 39 communes, superficie : 375 km<sup>2</sup>,

**Population totale : 92.644 habitants**

**Associée au PETR par une convention**, la com'com de Seille-et-Mauchère (20 communes, 7.968 habitants) est candidate à l'adhésion. La com'com du Grand-Couronné (19 communes, 9.606 habitants) également, ainsi que les com'com mosellanes du Val de Moselle (10 communes, 10.426 habitants) et du Sud Messin (34 communes, 15.500 habitants).

**Population totale en cas d'adhésion de toutes les communautés de communes : plus de 136.000 habitants.**

#### Le bureau (élu le 22 12 2015)

**Président** : Laurent TROGRIC, Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey,

**1<sup>er</sup> Vice-Président** : Olivier JACQUIN, Président de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain,

**2<sup>e</sup> Vice-Président** : Henry LEMOINE, Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson,

**Membres** : Gérard ANDRE (Communauté de Communes du Chardon Lorrain), Bernard BERTELLE (Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson), Jean-Pierre HUET (Communauté de Communes du Bassin de Pompey).

## Économie

### Des bureaux pour accueillir des activités tertiaires

**Vous souhaitez vous installer au cœur d'un espace économique de qualité, développer une activité tertiaire. Le Pôle Delta Affaires vous propose des solutions adaptées dans des bâtiments BBC.**

**Le Pôle Delta Affaires c'est :**

- le raccordement au très haut débit ;
- des facilités de stationnement et des places réservées dans un parking clos et sécurisé ;
- des bornes de recharges pour les véhicules électriques ;
- une situation privilégiée : services de restauration, transport (train, bus), itinéraires cyclables.

Le Pôle Delta Affaires accueille début mai ses premiers occupants. Au cœur d'Eiffel Energie ce nouveau programme immobilier tertiaire propose des bureaux à partir de 55 m<sup>2</sup> modulables à acheter ou à louer, 18 cellules sont encore disponibles au prix de 130 euros le m<sup>2</sup> HTHC.

Pour tout complément d'information :  
Jérôme Reymond : 03 83 49 81 13  
jreymond@bassinpompey.fr



## Environnement

### Première chaufferie bois du Bassin de Pompey



**Jeudi 10 mars, sur le site Eiffel Energie une première livraison de 50 m<sup>3</sup> de plaquettes bois issues de la plateforme bois énergie de Marbache a été effectuée par les services de la Communauté de Communes pour alimenter la chaufferie collective créée par le Bassin de Pompey.**

Cet équipement qui représente un investissement de 456 000 euros permettra de couvrir 85 % des besoins en chauffage de l'Espace Multiservices Intercommunal, de la crèche intercommunale l'Archipel et du Pôle tertiaire Delta Services et Affaires pour une surface totale chauffée de 6 000 m<sup>2</sup>. Ce mode de chauffage permet une diminution de l'émission de gaz à effet de 90 tonnes à l'année. Une réalisation qui s'inscrit pleine-

ment dans la démarche Agenda 21 du Bassin de Pompey et constitue une action phare du plan d'actions Cit'Ergie déployé par la collectivité.

Parallèlement à l'enjeu climatique, le développement de cette filière bois Energie sur le Bassin de Pompey est un fort enjeu socio-économique en permettant le développement d'une filière courte puisque les plaquettes sont issues des forêts locales. Cela permet également l'émergence d'une nouvelle activité économique axée sur les métiers du bois, créatrice d'emplois. Quatre personnes sont formées et travaillent actuellement dans le cadre d'un marché



## Insertion

### Ensemble pour l'emploi

La Communauté de Communes, en partenariat avec les Communes du territoire et de l'ensemble de ses partenaires institutionnels et professionnels, organise les Rencontres Intercommunales du Travail et de l'Emploi qui auront lieu le jeudi 19 mai à la salle des Fêtes de Custines. Dès 14h et jusqu'à 17h, des espaces d'échanges, de rencontres et d'informations seront proposés aux visiteurs. Un rendez-vous qui permettra aux personnes en recherche d'emploi,

aux étudiants et salariés, d'aller au contact des entreprises et organismes à travers divers espaces thématiques. Une vingtaine d'entreprises, associations, collectivités, agences d'interim seront au rendez-vous pour proposer des offres aux demandeurs d'emplois dans les secteurs des services à la personne, bâtiment et travaux publics, vente et commerce, animation périscolaire, environnement... Des ateliers CV, lettre de motivation, simulation d'entretien et

image de soi seront proposés. De nombreux organismes de formation seront également présents et des informations utiles pourront être collectées auprès de spécialistes de la mobilité, du handicap, des droits du salarié, du RSA ou encore du financement de formation. Sur le plan pratique, un service spécial de halte-garderie sera ouvert sur réservation 72 heures à l'avance.  
**Contact :**  
03 83 49 81 14 ou  
cmigliarina@bassinpompey.fr

## Tourisme

### Des aides pour créer un hébergement touristique



**Vous disposez d'une maison ou d'une partie d'habitation qui ne sert pas, vous avez le goût de l'accueil, vous aimez votre région... Et si vous ouvriez un gîte ou une chambre d'hôtes ?**

**Le Bassin de Pompey vous accompagne à travers un nouveau dispositif d'aides et de conseil.**

Le Bassin de Pompey dispose de nombreux atouts touristiques tant

patrimoniaux que naturels, étape de l'itinéraire de la Boucle de la Moselle, situé sur l'itinéraire européen Charles le Téméraire... Notre territoire est traversé chaque année par de nombreux touristes qui cherchent à allier au cours de leur séjour, l'activité de la ville et le charme de la campagne.

Mais le territoire ne dispose pas suffisamment d'hébergements pour répondre à la demande. Aussi, pour pallier ce déficit, le Bassin de Pompey a mis en place un dispositif d'aide à la création d'hébergements touristiques, qui sera actif à partir de janvier 2016.

#### A qui cela s'adresse-t-il ?

Cette aide s'adresse aussi bien aux entreprises, particuliers, associations et collectivités qui souhaitent mettre en place une nouvelle structure ou agrandir un équipement existant.

Hôtels, meublés de tourisme (gîtes), chambres d'hôtes, hébergements insolites, campings... sont concernés par ce dispositif, qui prévoit une enveloppe annuelle de 15 000 euros, à répartir entre les projets présentés.

La chargée de mission développement touristique pourra également accompagner les porteurs de projet dans le suivi de leur projet.

#### Informations :

Sur le site Internet :  
[www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

Ou Hélène Attenont-Valentin, Chargée de mission développement touristique :  
[hattenontvalentin@bassinpompey.fr](mailto:hattenontvalentin@bassinpompey.fr)  
Tél. 03 83 49 81 76

### Les chiffres

**L'hébergement touristique en chiffres sur le bassin de Pompey :**

- 300 CHAMBRES D'HÔTEL
- 195 PLACES DE CAMPING
- 2 GITES ET 3 OFFRES EN CHAMBRE D'HÔTES

**Une offre qui ne permet pas à l'heure actuelle de satisfaire la demande.**

[www.tourisme.bassinpompey.fr](http://www.tourisme.bassinpompey.fr) : invitation au voyage et à la découverte

Envie... d'une sortie, d'une visite en famille à proximité de chez vous ? De faire escale sur le bassin de Pompey et découvrir les richesses naturelles et patrimoniales ? Rendez-vous sur le site dédié au tourisme. En quelques

clics vous pourrez accéder à toutes les informations pour organiser votre séjour, trouver les dates et lieux des rendez-vous et d'événements, les sites à visiter...

## Voirie

### La rue Delattre de Tassigny à Custines fait peau neuve

**La Communauté de Communes du Bassin de Pompey avec la Commune de Custines ont réalisé des travaux d'aménagement de la rue de Lattre de Tassigny depuis le carrefour à feux rue Barrès jusqu'à la place de la Libération.**

Ces travaux d'aménagement de la voirie ont permis d'améliorer le cadre de vie et les déplacements. En termes de sécurité l'enjeu de ces travaux est important : ils ont,

en effet, permis la sécurisation des déplacements et un meilleur partage pour l'ensemble des usagers par la création de deux trottoirs et de deux bandes cyclables unidirectionnelles le long de la chaussée. Parallèlement, des bandes de stationnements ont été aménagées et les arrêts de bus ont été mis aux normes accessibilités. La Commune de Custines a, quant à elle, procédé à l'enfouissement des réseaux aériens, la remise à neuf en souterrain de l'éclairage public y compris la mise en place de candélabres. Des espaces verts ont été aménagés ce qui a contribué à embellir considérablement ce quartier et cette entrée

de Ville. Le montant global de cette opération est de 1 620 000 euros réparti comme suit : 1 053 000 euros pour le Bassin de Pompey et 566 000 euros pour la Commune de Custines.

Après 9 mois de travaux, Renée HENRY Maire de Custines et Claude HARTMANN, Vice-Président du Bassin de Pompey en charge de la voirie ont réceptionné les travaux de la rue de Tassigny en présence d'élus et techniciens du Bassin de Pompey et des entreprises



## Piscine

### Lutter contre l'aquaphobie : apprivoiser l'eau

**Vous ne savez pas nager, vous ne mettez pas la tête dans l'eau...**

**Vous savez nager mais vous paniquez si l'on vous éclabousse ou si vous n'avez plus pied ?**

Les séances vous feront découvrir le plaisir de l'eau, dans une ambiance conviviale, dans le petit bassin où l'eau douce vous permettra de vous détendre, puis dans le grand bassin sportif afin d'apprivoiser la profondeur.

Ainsi, vous pourrez, à votre rythme, apprendre à vous sentir en confiance et en sécurité dans l'eau en petit groupe de maximum 8 personnes.

Idéal avant de commencer un apprentissage de la natation ou pour reprendre confiance et plaisir à nager.

**Piscine Pompey, les jeudis de 15h30 à 16h15**

**Piscine Champigneulle, les lundis de 16h à 16h45**



## Cœur Habitat

### Programme d'amélioration de l'habitat

Dans le cadre de son programme dénommé « Cœur Habitat » la Communauté de Communes du Bassin de Pompey met en place un dispositif d'aides et d'accompagnement pour les habitants des 13 communes du bassin de Pompey pour l'amélioration de l'habitat.

Ce programme s'articule essentiellement autour de trois thématiques prioritaires à savoir :

- La maîtrise de la consommation énergétique : des aides peuvent être accordées pour les travaux (diagnostic thermique, chauffage, isolation, changement de menuiserie...) permettant de réduire la facture énergétique et de gagner en confort.
- L'adaptation des logements pour permettre le maintien à domicile des personnes vieillissantes en perte d'autonomie ou pour les personnes à mobilité réduite. Un accompagnement est possible pour des travaux de réhabilitation de salle de bain,

de mise en accessibilité ou permettant une meilleure mobilité au sein des logements...

- La lutte contre l'habitat dégradé. Des solutions existent pour accompagner les propriétaires de logements nécessitant des travaux lourds de réhabilitation pour y habiter ou les louer.

**Pour vous accompagner le guichet unique habitat du Bassin de Pompey est à votre écoute : un seul numéro de téléphone et une seule adresse mail pour toutes vos demandes**

• Tél. 03 83 49 81 19

• [habitat@bassinpompey.fr](mailto:habitat@bassinpompey.fr)

**Des ateliers et conseils techniques, animés par l'Espace Info Energie, sont également proposés gratuitement tout au long de l'année.**

## Petite enfance

### Curieux vous avez dit curieux, comme c'est curieux



Durant l'année scolaire 2015-16, les structures du pôle petite enfance ont choisi de déployer sous le leitmotiv

« curieux de nature » tout un panel d'activités sur le thème de la nature et de l'environnement. Cette entrée thématique constitue un véritable support d'éveil et de découvertes sensorielles pour le jeune enfant et de travail entre les structures qui bâtissent un projet éducatif commun. Etre curieux de nature c'est en effet découvrir le monde qui nous entoure, observer au fil des saisons les changements de couleurs, les bruits de la nature, goûter et expérimenter. Les actions éducatives proposées permettent à l'enfant de découvrir et exercer ses 5 sens à travers des activités

arts plastiques et musicale, des lectures et des spectacles, des manipulations et du jardinage... c'est également se sensibiliser aux effets de nos gestes sur l'environnement dans le domaine du gaspillage alimentaire.



### PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Bassin de Pompey  
Communauté de communes

Cœur habitat

## NOUS AVONS À CŒUR DE VOUS AIDER



- > CONSEILS
- > AIDES AUX TRAVAUX POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
- > AMÉLIORATION DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
- > SANTÉ DE L'HABITAT

**3 ANS**  
POUR AMÉLIORER  
200 LOGEMENTS

## Transport

### Depuis le 3 avril le réseau Le SIT s'adapte au cadencement TER Lorraine 2016

Depuis le dimanche 3 avril 2016 (et à la rentrée de septembre lors de la seconde phase), la SNCF et la Région Lorraine apportent des modifications au service TER dans un objectif de simplification.

Les trains sont cadencés, c'est-

à-dire qu'ils partent à une minute définie (exemple, un départ à 7h02, 8h02, 9h02...).

Ces changements ont un impact pour le Bassin de Pompey qui voit les dessertes TER modifiées sur l'ensemble des gares. Afin de garantir un

service de qualité, le réseau Le SIT adapte ses horaires à ceux mis en place par la SNCF dans le cadre du nouveau cadencement. L'objectif étant de proposer aux voyageurs le plus de connexions possibles avec le réseau TER.



Pour rappel, il est possible de voyager à bord des TER avec les titres de transport de la gamme leSIT pour vos déplacements sur le Bassin de Pompey, et avec ceux de la gamme MixCités pour vos déplacements jusqu'à Nancy.

**1 Concours photo :** sur la centaine de contributions, 28 photographies ont été sélectionnées et récompensées lors des vœux institutionnels du 23 janvier qui a réuni près de 200 personnes.



**2 28 décembre 2015 :** démarrage des travaux de construction d'une cuisine centrale destinée à fournir toutes les cantines scolaires, les maisons de retraite et les crèches en repas. Les matières premières seront issues pour partie des filières agricoles de proximité et bio. La mise en oeuvre de cette cuisine centrale représente un investissement de plus de 4 000 000 €HT.



**3 Mardi 22 décembre 2015 :** Signature du contrat de ville intercommunal 2015-2020 du Bassin de Pompey par Philippe MAHÉ, préfet de Meurthe-et-Moselle, Laurent TROGRIC, président du Bassin de Pompey, Claude Hartmann, Maire de Champigneulle et Jean François Grandbastien, Maire de Frouard aux côtés de l'ensemble des partenaires (conseil départemental ; conseil régional ; CAF ; Agence Régionale de Santé (ARS) Lorraine ; Caisse des dépôts de Lorraine ; MMH ; Batigère ; nouveau Logis de l'Est).



**4 14 novembre 2015 :** plus de 150 personnes réunies à l'occasion de l'Aqua Fitness Party. Un grand moment festif et sportif sous les sunlights de la piscine intercommunale Charles Kaufmann.

**5 Du lundi 21 septembre au vendredi 2 octobre 2015 :** Impromptus, projet de performance artistique proposé par le fil rouge théâtre, s'invite dans les structures petite enfance.



**6 26 septembre 2015 :** inauguration de « Grain de Sel » en présence de l'ensemble des partenaires du projet. Les familles invitées à poursuivre la journée à l'occasion de la manifestation Enfance en Fête avec un programme alléchant concocté par les équipes du pôle intercommunal petite enfance.

**7 Samedi 19 septembre 2015 :** le parc Eiffel Energie, ancien site des aciéries de Pompey, est mis en lumière à l'occasion des 20 ans du Bassin de Pompey : spectacle de jonglage de feu et marche aux lampions le long de la Moselle et son et lumière sur la Moselle tiré depuis le pont Bowstring ont attiré plus de 3000 visiteurs.



**8 Samedi 19 septembre et dimanche 20 septembre :** le Bassin de Pompey mêle harmonieusement histoire, culture et nature. Les journées du patrimoine organisées à l'initiative des communes et associations du Bassin de Pompey ont permis au public découvrir la richesse et la diversité de ce patrimoine. Une vingtaine de sites ont ouvert exceptionnellement leurs portes.



**9 Vendredi 18 septembre 2015 :** Laurent TROGRIC, Président du Bassin de Pompey inaugure avec Mathieu KLEIN, Président du Conseil départemental le Pôle tertiaire Delta Affaires et Services en présence d'un centaine d'acteurs institutionnels et économiques. Delta Affaires et Services, c'est un ensemble immobilier tertiaire d'envergure de 3 500 m<sup>2</sup>, destiné à accueillir sur un même site des services publics, para-publics et privés, au coeur du Parc industriel et urbain Eiffel Énergie. Ce projet d'un montant de 8,9 millions d'euros a reçu le soutien de l'État et du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle.

**10 Lundi 14 septembre 2015 :** la crèche Grain de sel, à Bouxières-aux-Dames ouvre ses portes et accueille une vingtaine d'enfants. Un nouveau service à disposition des familles qui vient renforcer l'offre existante sur le bassin proposée par le Pôle petite enfance.



**11 Samedi 12 septembre 2015 :** quatorze équipes, soit 54 salariés d'entreprises et d'institutions du Parc Eiffel Énergie répondent à l'invitation du Bassin de Pompey et de Val de Lorraine Entreprendre pour participer au Challenge Eiffel Énergie, une course relais de 4 km par équipe de 4 le long des Pistes cyclables.

**12 1<sup>er</sup> septembre 2015 :** le schéma de mutualisation se met en place, le bassin de Pompey accueille 40 nouveaux agents des communes, des services de voirie et de la Brigade de police municipale intercommunale.



**13 Septembre 2015 :** les gagnants du rallye le SIT, organisé pour les 20 ans de l'intercommunalité, sont accueillis à l'agence Le SIT à l'occasion de la semaine de la mobilité. Sept fins limiers qui ont réussi à résoudre les 14 énigmes dispersées sur les 13 communes du territoire en utilisant les transports en commun.

**14 Juillet-août 2015** : Les piscines à l'heure d'été : activités sportives et ludiques ainsi que des animations musicales ont été déclinées au sein du pôle aquatique intercommunal.



**15 Juillet-août 2015** : la cour des artistes a attiré à Liverdun de nombreux visiteurs venus découvrir les artistes installés dans la cour de l'Hôtel Camilly et flâner dans les venelles de la cité médiévale.



**16 Samedi 1<sup>er</sup> juillet** : la filière bois énergie ouvre ses portes au public avec ateliers, stands, visites guidées et spectacle.



**17 Les 27 et 28 juin 2015** : la piscine Nautic plus accueille 350 nageurs dans le cadre des championnats départementaux de natation organisés par l'Omnisport Frouard Pompey une première pour le Bassin de Pompey.



**18 Le 24 juin 2015** : la plateforme bois énergie du Bassin de Pompey, située à Marbache, est inaugurée par Laurent Trogrlic, Président du Bassin de Pompey et Mathieu Klein, Président du Conseil Départemental. Un nouvel équipement au service du développement durable de notre territoire. Les plaquettes produites sur le site viendront, en effet, alimenter des chaufferies bois dont, dès septembre, celles de l'Espace multiservice intercommunales et du pôle « Delta affaires et services ». Cela permettrait de diminuer de 70 % l'émission gaz à effet de serre.

**19 Les 11 & 23 juin 2015** : les acteurs socio-sportif du territoire se réunissent à l'occasion des Assises du Sport du Bassin de Pompey. Une rencontre qui a permis de partager et de débattre sur les différents enjeux liés à l'établissement d'un projet sportif à l'échelle intercommunale.

**20 Juin 2015** : A l'occasion de la semaine du développement durable le réseau Le Sit vient à la rencontre de ses usagers pour présenter les nouvelles navettes FLEXO.

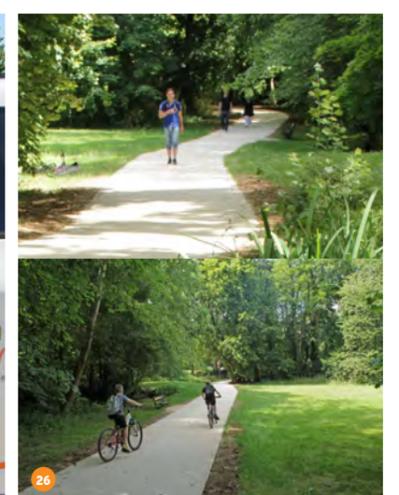
**21 Jeudi 28 mai** : à l'espace l'Ermitage de Frouard, plus de 500 personnes ont participé aux Rencontres Intercommunales du Travail et de l'emploi.

**22 Samedi 23 mai 2015** : L'équipe de salariés du Bassin de Pompey se place en haut du défi Famille Energie positive 1<sup>ère</sup> sur son territoire et 1<sup>ère</sup> équipe de Lorraine pour la réduction des émissions de CO2.



**23 Vendredi 22 mai 2015** : le concert proposé par l'orchestre intercommunal est venu clôturer 4 sessions de formation qui ont réuni de janvier à avril, 40 musiciens du Bassin de Pompey à l'initiative de la Communauté de Communes, des Communes et des écoles de musique du territoire.

**24 Mai 2015** : un jardin aquatique est ouvert aux familles pour permettre une découverte du milieu aquatique dès le plus jeune âge



**25 Mai 2015** : le Bassin de Pompey roule branché : En lien avec le Plan de Déplacement inter-entreprises, le Bassin de Pompey s'équipe de 5 véhicules électriques pour les besoins de déplacements des agents dans le cadre de leur service.

**26 Mai 2015** : une voie verte est aménagée au coeur du Parc du Château à Champigneulle.

**27 29 janvier 2015** : à l'occasion des 16<sup>ème</sup> Assises de l'énergie des collectivités territoriales, l'ADEME remet le label cap Cit'ergie au Bassin de Pompey pour récompenser sa politique d'engagements forts pour la maîtrise de l'énergie et la lutte contre le changement climatique. Le Bassin de Pompey se place parmi les 80 collectivités labellisées en France, et fait partie des deux premières collectivités, aux côtés de la Ville d'Epinal à s'inscrire dans la Démarche Cit'ergie pour la région Grand Est.



**28 24 janvier 2015** : une centaine d'élus réunis à l'occasion de la conférence des conseillers municipaux avec à l'ordre du jour le schéma de mutualisation intercommunal.